

Réponses d'Ecolo au Mémorandum de Graines de Paysans pour les élections de mai 2019

Nous avons bien reçu votre memorandum et nous sommes très en phase avec vos recommandations.

Nous vous mettons en pièce jointe nos programmes sur la question de l'alimentation et l'agriculture. Ci-dessous nous en prenons quelques extraits et adaptations qui répondent plus spécifiquement aux points de votre memorandum.

Introduction

Notre système alimentaire traverse une crise profonde, marquée par les dérives d'un modèle agro-industriel dominant à bout de souffle, coûteux pour la collectivité, destructeur de l'emploi agricole, n'ayant pas tenu ses promesses en matière de santé humaine et animale, néfaste pour notre environnement et peu soucieux de son impact sur le reste du monde, en particulier les pays du Sud.

Le nombre d'exploitations agricoles en Wallonie ne cesse de diminuer, - 68% de 1980 à 2017 soit près de 1500 exploitations qui disparaissent chaque année. Alors que la superficie moyenne par exploitation a plus que doublé, la main-d'œuvre agricole a été divisée par deux. Le prix exorbitant du foncier devient un obstacle réel à l'installation de nouveaux producteurs dans tout le pays. Le changement climatique et les événements météorologiques extrêmes qui en sont la conséquence — canicule, sécheresse, inondations liées à l'artificialisation et la compaction des sols, etc. — constituent de nouveaux risques pour les récoltes, en menaçant directement le revenu de nos agriculteurs, la qualité des récoltes et en augmentant la dépendance des élevages aux achats de fourrages et autres intrants externes.

Les scandales alimentaires qui se succèdent mettent en évidence les failles d'un système agro-industriel de plus en plus hors contrôle. L'AFSCA montre ses limites pour prévenir et gérer les crises alimentaires. Les normes de référence et méthodes de contrôles sont définies pour un modèle agro-industriel uniformisé et standardisé. Elles sont souvent inadaptées aux productions artisanales ou fermières liées à des circuits courts, constituant de la sorte des obstacles au développement d'alternatives durables et de proximité.

Les produits hyper-transformés, de plus en plus répandus dans nos supermarchés, se substituent à des repas mieux équilibrés. Le lien entre maladies liées à l'alimentation — diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers gastro-intestinaux, ... — et qualité médiocre de celle-ci est de plus en plus mis en exergue. Il est régulièrement dénoncé par les professionnels de la santé. Les familles les plus défavorisées et dont le niveau d'éducation des parents est le plus faible sont les plus exposées à ces problèmes.

Les pesticides — régulièrement présents dans nos assiettes, dans l'eau, dans l'air qu'on respire — ont des effets dévastateurs sur la santé humaine mais aussi sur la biodiversité.

Pour Ecolo, la mise en place de systèmes alimentaires sains, locaux, équitables, accessibles à tous et respectueux de l'environnement par la réalisation de quatre objectifs inscrits dans une approche systémique qui doivent être développés dans un plan pluriannuel (une politique alimentaire intégrée) :

- Transition agroécologique de la production agricole : une agriculture diversifiée, sans recours aux intrants chimiques, qui met en avant les synergies naturelles, où la coopération entre producteurs est encouragée plutôt que la compétition. Créatrice d'emplois de qualité, elle applique les principes de l'économie circulaire (gestion efficace des minéraux organiques, gestion de la biomasse), d'éthique pour la santé animale. L'agroécologie est source de services écosystémiques (biodiversité, qualité des sols et des eaux) et représente une stratégie crédible et performante pour lutter contre le changement climatique.
- Transition équitable de la transformation et de la distribution: une transformation et une distribution qui soient éthiques et équitables pour toutes les personnes, qui préservent les petits et moyens acteurs, qui favorisent le commerce local, qui évitent le système de standardisation, qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. La transparence de l'évaluation des critères de qualité, pour asseoir la confiance et la sécurité alimentaire, sont assurés. Le circuit-court est fortement développé.
- Transition écologique de l'alimentation: une alimentation saine et diversifiée, qui assure la santé et le bien-être individuels et collectifs, répondant aux besoins et aux préférences culturelles, accessible à tous, issue d'un système agro-alimentaire juste et durable, et à basse empreinte carbone.
- Transition démocratique de la gouvernance alimentaire: une mise en œuvre effective de la souveraineté et la démocratie alimentaires. Ceci passe par une stratégie qui développe à la fois une vision globale de la chaîne alimentaire et la mise en place de conseils de politique alimentaire et d'un Ministère de l'Alimentation. Cet objectif inclut le soutien à des programmes alimentaires territoriaux au niveau rural mais aussi urbain (ex : ceintures alimentaires) et le respect des agricultures du Sud de la planète.

Un changement du modèle agro-industriel s'impose, et ne peut plus attendre. Les conséquences budgétaires collectives d'une alimentation de mauvaise qualité sont énormes - pour les consommateurs qui en dépendent et pour les producteurs censés vivre du fruit de leur travail et enfin pour la collectivité - en raison des externalités négatives (problèmes de santé, pollution de l'eau, de l'air, des sols, ...). Une transition vers des systèmes alimentaires locaux, sains, respectueux de l'environnement et de la profession agricole émerge notamment grâce aux multiples alternatives qui se développent (coopératives de producteurs-transformateurs, systèmes de groupements d'achats, etc.), aux collectivités qui font le choix de s'approvisionner localement ou d'agriculteurs audacieux qui franchissent le pas de la conversion vers les systèmes d'agriculture biologique et/ou d'agroécologie. Cette transition doit être accélérée et les actuels financements et incitants dévolus à l'agriculture et l'alimentation réorientés massivement en ce sens.

NIVEAU EUROPÉEN :

FAIRE DE LA TRANSPOSITION DE LA PAC UN LEVIER POUR FAVORISER UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Ecolo défend un meilleur usage des aides publiques issues de la Politique agricole commune (PAC) afin de réorienter le développement de l'agriculture vers l'agroécologie. La PAC représente la plus grande partie du budget de l'Union Européenne (UE) (environ 38% pour la période 2014-2020) et constitue une aide essentielle pour l'agriculture. Pourtant pour Ecolo la PAC ne peut pas jouer un rôle de simple aide à la production et au revenu et doit fonctionner comme un levier essentiel de transition vers un modèle d'agriculture durable.

Le budget, réduit suite aux récents développements politiques au sein de l'UE, ne se justifie suffisamment. Une plus-value doit être amenée à la société et si les principaux bénéficiaires sont les agricultrices et agriculteurs de petite et moyenne taille, ceux et celles qui sont plus exposés aux dérives du marché, et aux contraintes économiques et environnementales. Ecolo défend le maintien d'un budget PAC fort uniquement si une conditionnalité environnementale et socio-économique sont vraiment mises en place et si cela sert au maintien d'une agriculture familiale et paysanne. Aujourd'hui, en Belgique, les 50 % des plus petits agriculteurs et agricultrices ne perçoivent que 12 % des subventions de la PAC, alors que seulement 5 % des plus grands agriculteurs et agricultrices accaparent près d'un quart des subventions.

La PAC doit bénéficier davantage aux pratiques agricoles durables, adaptés aux défis climatiques, à l'agriculture familiale, aux exploitations de taille réduite, aux jeunes, aux nouveaux agriculteurs, aux femmes et aux circuits alimentaires plus courts. L'argent public doit servir à la production d'aliments sains associés à la fourniture de biens publics !

De plus, il apparaît clairement qu'il serait inefficace de réformer le secteur agricole sans réformer le système alimentaire dans son ensemble. Une transition concrète vers une agriculture durable ne pourra pas s'opérer sans un élargissement des actions aux systèmes alimentaires dans leur globalité. C'est pourquoi nous soutenons l'idée de faire évoluer le débat au-delà de la PAC, et de mettre en place une « Politique alimentaire commune ».

Les enjeux urgents, auxquels la nouvelle PAC doit fournir une réponse adéquate, sont les suivants :

- garantir aux agricultrices et agriculteurs un revenu équitable et soutenir la sécurité alimentaire ;
- assurer que des terres soient disponibles et abordables pour les petits agriculteurs ;
- attirer de nouveaux agriculteurs et agricultrices et faciliter le développement de leur activité ;
- protéger la santé publique en assurant une nourriture de qualité, nutritive et adéquate pour toutes et tous ;
- garantir l'exploitation durable et éviter les impacts négatifs sur les ressources naturelles et la biodiversité ;
- promouvoir des alternatives viables et efficaces aux produits phytosanitaires ;

- s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets ;
- garantir la cohérence avec les objectifs de développement durable ;
- maintenir un environnement rural vivant ;
- réduire le gaspillage de nourriture ;
- garantir la souveraineté alimentaire.

Sur base de ces objectifs, nous vous invitons à découvrir l'ensemble des propositions d'Ecolo en annexe.

NIVEAU FÉDÉRAL

Face à l'industrialisation et à la mondialisation de l'alimentation, il apparaît légitime et nécessaire de transformer nos systèmes alimentaires et mettre en place un système alimentaire qui réponde aux besoins de relocalisation, de décarbonisation et de rentabilité. Les projets de ceinture alimentaire visent à dépasser les initiatives isolées en rassemblant les acteurs de la transition agro-écologique, en identifiant les besoins prioritaires pour le développement des filières locales, en mutualisant les outils et savoir-faire et en développant des liens avec les mangeur.euses.

Ecolo veut soutenir la mise en place de réseaux de ceintures alimentaires autour de chaque grande ville, et de Bruxelles en particulier, en favorisant le processus de coopération entre acteurs d'un même territoire et en pérennisant ces modèles avec une stratégie à long terme.

Pour la Région de Bruxelles Capitale cela implique une concertation avec les 2 autres Régions et les agriculteur.rice.s qui y cultivent.

La spécificité du travail de maraîchage devra être prise en compte et devra faire l'objet d'un cadre juridique approprié et soutenant pour l'activité.

Rendre les produits locaux et issus de l'agriculture biologique plus abordable pour les consommateurs: Rendre la nourriture de qualité plus accessible par la mise en place d'une TVA dégressive et ramenée à 0% pour tout produit non transformé, certifié bio ou par un système de garantie participative.

NIVEAU RÉGIONAL

1. Soutenir et faciliter l'accès à la terre

Un accès équitable et sécurisé à la terre, comme facteur de production alimentaire, est fondamental et doit être encadré par des politiques publiques. Pour Ecolo, cette ressource qu'est la terre doit être mieux partagée et contribuer au maintien des petites et moyennes exploitations.

Ecolo propose une révision de la loi sur le bail à ferme de façon à favoriser l'accès à l'exploitation de la terre dans l'objectif d'assurer l'accès à l'activité au plus grand nombre d'agriculteurs tout en leur assurant une sécurité à long terme.

Pour atteindre cet objectif, Ecolo propose :

- de généraliser le bail de carrière qui vient à échéance à l'âge de la pension (donc éviter les prolongations aux dépens de nouveaux arrivants) ;
- d'ouvrir la législation à d'autres types de contrats de courte durée, mais d'encadrer cette possibilité en la limitant dans le temps ou en surface ;
- d'inclure des clauses environnementales dans le bail à ferme de façon notamment à garantir le maintien de la qualité biologique des sols et leur fertilité ;
- de se doter d'une banque foncière inspirée du système français des SAFER, qui permettrait au pouvoir régional de stabiliser les prix du foncier et de permettre l'accès à la terre à de nouveaux exploitants via un droit de préemption qui bénéficiera aux agriculteurs.ices qui respectent des cahiers de charge d'agriculture durable (voir ci-dessous);
- d'attribuer les terres publiques en location en tenant compte de critères environnementaux (avec préférence au bio) et de création/maintien de l'emploi local.

De plus pour éviter l'artificialisation des terres (avec par ailleurs le soutien à une loi stop béton) et améliorer l'accès à la terre pour les producteurs, notamment les jeunes et les nouveaux exploitants et au même temps promouvoir des pratiques agricoles durables, Ecolo propose de mettre en place l'interdiction de la vente de terres agricoles par les structures publiques et la réforme des cahiers de charge pour leur location à des producteurs.ices agricoles. La définition des critères, devra respecter les priorités suivantes :

- favoriser la reprise ou l'installation des jeunes ;
- favoriser des productions nourricières, en tenant compte des potentialités locales ;
- favoriser le circuit-court ;
- désigner une conditionnalité avec les principes de l'agroécologie ;
- veiller à attribuer des tailles d'exploitations raisonnables ;
- considérer la distance entre la ferme existante et la parcelle, et considérer le lieu d'habitation du producteur.

2. Valoriser les agriculteurs pour leur gestion des biens communs

Les « biens communs » sont notamment la valeur paysagère et sociale du territoire, la biodiversité et la cohésion sociale. L'agriculteur peut et doit contribuer à les entretenir avec l'aide des pouvoirs publics. Pour que l'intérêt privé rejoigne l'intérêt public, Ecolo propose que le propriétaire rural ou l'exploitant de longue durée qu'est l'agriculteur envisage son action en faveur d'une gestion durable et soutenue de son patrimoine, avec un équilibre entre incitants et contraintes. L'objectif est de sortir de la logique purement économique souvent choisie par nécessité par un professionnel, pour converger vers l'intérêt commun. L'agriculteur peut dès lors être rémunéré pour les services rendus au patrimoine naturel et culturel, dans la mesure où il contribue à la conservation de biens communs. L'agriculteur joue un rôle social important. Il peut aussi jouer un rôle d'accueil, touristique, pédagogique. Sans porter atteinte aux autres secteurs professionnels, cette contribution à la vie de la collectivité est positive et doit être encouragée par des incitants divers (subsidés régionaux, communaux, revenus d'appoint...).

3. Promouvoir l'agriculture urbaine

Les pratiques de cultures alimentaires réapparaissent dans les villes, un peu partout dans le monde. Elles permettent aux populations de renouer avec une production alimentaire propre, de favoriser une alimentation durable et donc de contribuer à la santé publique. L'agriculture urbaine et péri-urbaine (ceintures alimentaires) est également une pratique favorable à l'environnement : relocalisation des productions, pas d'usage de pesticide, réduction des transports, des gaz à effet de serre, etc. ainsi qu'au lien social : l'occasion de rencontres, de partages, d'échanges de conseils ou de semences. Enfin, l'agriculture urbaine et péri-urbaine revêtent une double dimension économique : produire sa propre alimentation (potagers urbains et ceintures alimentaires) est avantageux et le développement d'une consommation locale (livraisons de paniers de fruits et légumes biologiques, etc.) contribue à l'essor d'une nouvelle activité économique en ville, et donc à la création d'emplois.

Ecolo entend, par des aides à l'installation et primes incitatives :

- mettre les producteurs maraîchers et les éleveurs professionnels en lien direct avec les consommateurs urbains ;
- promouvoir les initiatives de production en ville (potagers, petit élevage, vergers, production d'œufs et de miel ...), destinées à l'autoconsommation familiale ou à un commerce de proximité (lieu de vente, de transformation, Horeca) ;
- développer des zones de production multifonctionnelle (production alimentaire, paysage, cadre de vie, biodiversité, perméabilité, etc.) ;
- envisager un approvisionnement direct pour les restaurations collectives publique ;
- soutenir la création de nouveaux marchés alimentaires pour les producteurs locaux et envisager la création de marchés de gros intercommunaux favorisant l'approvisionnement auprès des producteurs locaux et rémunérateurs pour les paysans ;
- En ville il s'agit d'encourager la population à renouer avec la production alimentaire : à toute petite ou à plus large échelle, dans le cadre de fermes urbaines, qu'il s'agisse de potager individuel, collectif, professionnel ou mixte, que la culture ait lieu en pleine terre ou en bacs ou encore sur des structures verticales.

Afin de promouvoir l'agriculture urbaine il convient également :

- de pallier au problème de disponibilité des surfaces, en aidant à la mise à disposition de nouveaux espaces (toitures, jardins ...) ;
- de limiter l'impact sur les cultures des pollutions urbaines et les risques sanitaires
- de proposer des formations, afin de pallier le manque de porteurs de projet ayant de l'expérience dans ce domaine ;
- de renforcer la rentabilité des projets agricoles et d'octroyer des financements publics pour les projets durables ;
- d'aider à la structuration des filières courtes pour mettre en adéquation demande et offre et écouler les produits ;
- de définir le cadre environnemental à respecter pour cette agriculture urbaine en contact très proche avec les habitants.